



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : Stephane.Leclercq@police.belgium.eu

Oupeye

Le 25 octobre 2018

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS071/18

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance que le Conseil de Police se réunira le 7 novembre 2018 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Organes – Remplacement d'un Conseiller de police
2. Finances – Compte 2017 – Approbation
3. Finances – Modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire du budget 2018 – Décision
4. Finances – Budget 2019 – Décision
5. Zone de Police – Information et communications diverses
6. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
7. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 19 septembre 2018

SÉANCE À HUIS CLOS

8. Personnel – Mobilité 2018/3 – Nomination d'un Juriste – Décision
9. Personnel – Mobilité 2018/3 – Nomination d'un Assistant social pour le service d'assistance policière aux victimes – Décision
10. Personnel – Mobilité 2018/3 – Nomination d'un Inspecteur de police – Décision
11. Zone de Police – Information et communications diverses
12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
13. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 19 septembre 2018

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,

Le Président,

S. LECLERCQ.

J. PIETTE.